
Catégorie fonds d'actions canadiennes Russell

30 JUIN 2011

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais ne renferme pas l'ensemble des états financiers annuels audités de la Catégorie. Vous pouvez également obtenir un exemplaire additionnel du rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds et des états financiers annuels en visitant notre site Web ou le site de SEDAR à www.sedar.com. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille de la Catégorie en composant le 1-888-509-1792, en accédant à notre site Web au www.russell.com/ca ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Investissements Russell Canada Limitée, 100, King Street West, 1, First Canadian Place, bureau 5900, Toronto (Ontario), M5X 1E4.

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs sur la Catégorie, sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs sont des énoncés prédictifs, et dépendent de circonstances ou d'événements futurs, ou y font référence, ou comportent des termes comme « prévoir », « anticiper », « projeter », « croire », « estimer » ou des versions négatives de ces termes, et des expressions semblables. En outre, tout énoncé portant sur les stratégies, les perspectives ou le rendement futur ainsi que sur l'avenir possible de la Catégorie constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et les projections quant aux événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres choses, au risque et aux incertitudes touchant la Catégorie et aux hypothèses qui ont été établies à son égard, ainsi qu'aux facteurs économiques. Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par la Catégorie. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des capitaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications dans la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, et les catastrophes.

Il est à souligner que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont encouragés à examiner attentivement ces facteurs et autres avant de prendre une quelconque décision de placement, et il leur est vivement conseillé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, ils devraient prendre note que la Catégorie n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments.

Catégorie fonds d'actions canadiennes Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement de la Catégorie consiste à offrir un revenu et une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions d'émetteurs canadiens cotés à des bourses de valeurs reconnues.

Afin de réaliser son objectif, la Catégorie investit dans les parts du Fonds d'actions canadiennes Russell (le « Fonds sous-jacent »).

L'investissement de la Catégorie dans le Fonds sous-jacent permet une diversification parmi les catégories d'actif, les styles de placement et les sous-conseillers.

La référence de la Catégorie, dont le rendement sert de point de comparaison à celui de la Catégorie, est l'indice composé plafonné S&P/TSX (la « référence »). Chaque sous-conseiller peut se voir attribuer une référence distincte pour les actifs des Fonds sous-jacents qu'il gère, pour que soit mieux reflété le style de placement ou le segment du marché du sous-conseiller.

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 juin 2011, la Catégorie fonds d'actions canadiennes Russell (la « Catégorie ») a affiché un rendement de 18,02 %*, contre 20,87 % pour sa référence, l'indice composé plafonné S&P/TSX.

Pendant la période, l'actif net de la Catégorie a augmenté de 15,4 M\$ par suite d'une plus-value sur titres de 12,0 M\$, de souscriptions nettes de 4,5 M\$ et d'une perte de placement nette de 1,1 M\$. La perte de placement nette s'entend du revenu de placement total gagné sur les titres, moins les charges de la Catégorie. Le revenu de placement total de la Catégorie pour la période s'est chiffré à 0,4 M\$, comparativement à 0,03 M\$ pour la période précédente. Le changement s'explique surtout par un gain de 0,4 M\$ sous forme de distributions de revenu provenant du Fonds sous-jacent (comparativement à néant pour la période précédente). Les charges de la Catégorie ont augmenté de 0,4 M\$ (environ 37 %) par rapport à la période précédente, surtout à cause de l'accroissement des frais de gestion imputable à l'augmentation de l'actif net de la Catégorie et de l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée (TVH) le 1^{er} juillet 2010.

Les marchés boursiers ont enregistré des rendements en demi-teinte, mais positifs, pendant l'exercice. Ils ont affiché des gains appréciables au second semestre de 2010, alors que la confiance dans la reprise économique mondiale se raffermissait et que les investisseurs privilégiaient les actifs plutôt risqués. Cependant, les marchés financiers ont été confrontés à des problèmes particuliers au premier semestre de 2011, et la confiance des investisseurs dans la reprise économique mondiale a été mise à rude épreuve. En effet, la convergence de plusieurs événements – l'agitation géopolitique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, les gros problèmes d'approvisionnement résultant du tremblement de terre au Japon et du désastre nucléaire qui s'en est suivi, les rapports économiques moins favorables que prévu aux États-Unis et l'aggravation soutenue de la crise des dettes souveraines de la zone euro – a fait dégringoler les titres à risque plutôt élevé. En mai et juin, les cours des marchandises ont perdu une bonne partie des gains réalisés au premier trimestre; le prix du pétrole, en particulier, est passé d'un sommet de 113 \$ US le baril à 95 \$ US. La crainte d'un ralentissement de la croissance mondiale et l'incertitude économique ont eu une incidence négative sur les actions cycliques ou sensibles à la conjoncture économique (celles qui se comportent bien quand les prévisions économiques sont bonnes), de même que sur les titres et les marchés (dont le Canada) liés aux marchandises. Dans ce contexte, les investisseurs ont privilégié les actions défensives et celles qui rapportent des dividendes.

Pendant la période, la sélection globale de titres a, dans l'ensemble, souri au Fonds sous-jacent. Le secteur le plus performant a été celui des matières premières, au premier chef en raison du choix d'actions dans le sous-secteur aurifère. Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, la surpondération du fabricant de pièces d'auto Magna International Inc. et du secteur des technologies de l'information (surtout les titres de Open Text Corporation et de Groupe CGI Inc.) a dopé le rendement de la période. Par contre, la

sous-pondération du secteur des soins de santé et le piètre choix de titres dans le secteur de l'énergie ont miné le rendement du Fonds sous-jacent.

Trois des cinq sous-conseillers du Fonds sous-jacent ont battu leur référence respective pour la période, les plus performants ayant été ceux qui tablent sur les entreprises de premier ordre affichant une croissance des bénéficiaires et un cours intéressant. Foyston, Gordon & Payne Inc. a surpassé les autres sous-conseillers pendant l'exercice, tirant parti de sa sélection de titres rigoureuse et de son approche de l'investissement fondée sur la valeur et la qualité. Dans l'ensemble, la répartition sectorielle de Foyston a nui au rendement pendant la période, mais sa sélection de titres s'est avérée judicieuse, surtout dans le secteur des matières premières. La surperformance de Foyston s'explique dans une large mesure par son absence d'exposition aux aurifères et par la surpondération des producteurs d'engrais et de produits chimiques agricoles. En outre, la Catégorie a bénéficié de sa surpondération des titres du secteur des mines et métaux diversifiés, ainsi que de son positionnement sectoriel favorable et de sa sélection de titres dans le secteur des services de télécommunications. Cependant, la sous-pondération du secteur des soins de santé et un mauvais choix de titres dans les services financiers, et plus particulièrement la surpondération des titres d'un groupe d'assureurs vie et santé triés sur le volet, ont plombé les résultats. Malgré la surpondération de Research In Motion Limited, les autres titres technologiques de Foyston, soit Groupe CGI Inc. et Open Text Corporation, ont contribué à neutraliser la performance négative du fabricant de matériel de communications.

Le sous-conseiller Picton Mahoney Asset Management a surclassé sa référence pour la période grâce à sa sélection de titres judicieuse, notamment dans les secteurs de l'énergie et des technologies de l'information. Suivant sa stratégie de mettre l'accent sur les entreprises qui font preuve d'une solide croissance du bénéfice par rapport au marché et qui révisent leurs estimations de bénéfices à la hausse, Picton a surpondéré Groupe CGI Inc. et les titres d'exploration et de production pétro-gazières, soit Baytex Energy Corp. et Trilogy Energy Corp., qui ont largement contribué à son rendement. La sélection de titres du secteur des matières premières, notamment la surpondération de Labrador Iron Ore Royalty Corporation, de même que la sous-pondération du sous-secteur aurifère et le choix heureux de titres dans ce sous-secteur, ont aussi généré un rendement additionnel. La performance de Picton pendant la période a été ternie par la surpondération du secteur de la consommation discrétionnaire et par la sous-pondération du secteur des soins de santé.

Aurion Capital Management Inc. a surpassé sa référence au cours de l'exercice, son accent sur les titres affichant un potentiel de croissance supérieure et un cours représentatif du marché global ayant porté des fruits. Si le positionnement sectoriel a nui à la performance d'Aurion, il a été plus que compensé par le choix judicieux de titres du sous-conseiller pendant la période. La sélection de titres dans les secteurs des matières premières et des services financiers a compté pour beaucoup dans la surperformance d'Aurion, surtout la surpondération de Kinross Gold Corporation et de B2Gold Corp. et la sous-pondération de la Banque de Montréal. Par contre, le rendement d'Aurion pendant la période a été érodé par la surpondération d'un groupe restreint de titres dans le sous-secteur de l'exploration et de la production pétro-gazières, de Sino-Forest Corporation et de Research In Motion Limited.

Pour sa part, Greystone Managed Investments Inc. n'a pas été à la hauteur de sa référence, surtout à cause de sa mauvaise sélection de titres dans les secteurs liés aux marchandises, comme les matières premières et l'énergie. Plus précisément, le choix de titres dans les sous-secteurs de l'or, des produits forestiers et des engrais et produits chimiques agricoles a nui au rendement, surtout la surpondération de Eldorado Gold Corporation, Kinross Gold Corporation, et Sino-Forest Corporation. De plus, la sélection de titres et le positionnement médiocres dans les secteurs des produits industriels et des services de télécommunications ont aussi miné la performance de Greystone. En revanche, la surpondération des soins de santé et le choix heureux de titres dans ce secteur, conjugués à la sélection de titres judicieuse dans les technologies de l'information, les services financiers et la consommation discrétionnaire, se sont traduits par un apport de valeur pour la période.

* Selon le rendement des actions de série B, déduction faite des charges payées par la Catégorie. Le rendement des actions des séries E et F s'est établi à 18,73 % et 19,97 % respectivement. Le rendement des séries d'actions peut changer en raison de la variation des charges. Pour de plus amples détails, veuillez vous reporter à la section « Description des séries et frais de gestion ».

Catégorie fonds d'actions canadiennes Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Enfin, Goodman & Company, Conseil en placements ltée, a été distancé par tous les autres sous-conseillers pour la période. Sa surpondération des marchandises et des secteurs du marché qui dépendent de la croissance économique (les technologies de l'information, par exemple) et de la solidité des marchés émergents n'a pas été récompensée. Le positionnement sectoriel de Goodman, comme sa sélection de titres, ont été pour une bonne part inefficaces pendant la période. Ont surtout pesé sur le rendement le positionnement dans les secteurs de l'énergie, des matières premières et des services financiers, ainsi que le choix de titres dans ces secteurs, dont la surpondération de Sino-Forest Corporation, de Niko Resources Ltd. et de certaines banques américaines.

Risque

L'ensemble des risques courus par la Catégorie est décrit dans le prospectus. Au cours de la période, il n'y a eu aucun changement important dans le profil de risque de la Catégorie. Le profil de risque de la Catégorie et le bien-fondé du placement correspondent toujours à la description qui en est faite dans le prospectus.

Toutefois, avec effet au 29 juin 2011 et tel qu'il est décrit dans le prospectus de la Catégorie, les Fonds Russell ont adopté la méthode d'évaluation des risques recommandée par l'Institut des Fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») afin de garantir la conformité avec les exigences du nouveau formulaire 81-101F3, *Contenu de l'aperçu du Fonds*, du *Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif*. La cote de risque attribuée à cette Catégorie est donc demeurée la même, « moyen », afin qu'elle soit conforme à la méthode et à la terminologie d'évaluation des risques de l'IFIC.

Événements récents

Le 1^{er} juillet 2010, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont adopté la taxe de vente harmonisée (TVH), respectivement au taux de 12 % et de 13 %. Aussi la Catégorie est-elle désormais tenue de payer une taxe provinciale additionnelle sur les frais de gestion et d'exploitation, sauf les droits de dépôt. L'assujettissement à la TVH est fondé sur la province de résidence de l'actionnaire. Par conséquent, la Catégorie applique un taux mixte de TVH fondé sur le nombre moyen pondéré d'actionnaires de chaque province pour chaque série de la Catégorie. La TVH devrait faire augmenter le ratio des frais de gestion de la Catégorie.

Pendant la période, l'attribution du Fonds sous-jacent au sous-conseiller Greystone Managed Investments Inc. a été réduite et la part attribuée à ses autres sous-conseillers, majorée. Greystone poursuivra son rôle de sous-conseiller axé sur les titres défensifs qui offrent un potentiel de croissance à un cours raisonnable, mais son poids sera réduit. Voici la liste des sous-conseillers du Fonds sous-jacent et leur attribution respective au 30 juin 2011 :

- Foyston, Gordon & Payne Inc. – 31 %
- Picton Mahoney Asset Management – 28 %
- Aurion Capital Management Inc. – 21 %
- Goodman & Company, Conseil en placements ltée – 12 %
- Greystone Managed Investments Inc. – 8 %

Les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») remplaceront les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public, qui comprennent les fonds d'investissement et d'autres émetteurs assujettis. Le 12 janvier 2011, le Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») a décidé de reporter d'une autre année, soit au 1^{er} janvier 2013, l'adoption des IFRS par les sociétés de placement, qui ont donc deux années de plus que les autres entités ayant une obligation d'information du public pour adopter les IFRS. En vue de se conformer aux exigences des IFRS le moment venu, le gestionnaire a pris les dispositions suivantes :

- Il a mis sur pied un groupe de travail chargé de préciser les principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS et de coordonner le passage aux IFRS.
- Il a relevé les domaines où il faudra modifier l'information présentée en vertu des IFRS.

- Il a évalué le niveau de préparation des systèmes actuels d'information comptable et de technologie de l'information à la transition aux IFRS.
- Il a évalué les incidences probables des IFRS sur les aspects touchant à l'exploitation des entreprises, comme les contrôles internes, la dotation en personnel et les besoins en formation.

Selon les différences observées actuellement entre les PCGR du Canada et les IFRS, il est prévu que l'adoption des IFRS n'aura aucune incidence sur le calcul de l'actif net ou de la valeur liquidative. Les IFRS devraient avoir une incidence sur la présentation globale des états financiers et obliger le gestionnaire à fournir des renseignements supplémentaires dans les notes annexes. Par contre, l'évaluation actuelle du gestionnaire quant aux conséquences des IFRS risque de changer si de nouvelles normes sont émises ou si les interprétations des normes actuelles sont révisées.

Opérations entre apparentés

Gestionnaire, conseiller en valeurs et placeur principal

La Catégorie est gérée par Russell. Russell est une filiale en propriété exclusive de Frank Russell Company (« FRC »).

Russell fournit tous les services de gestion et d'administration dont la Catégorie a besoin pour mener ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, y compris les services de conseil en placement, les services de tenue des comptes et des registres, et d'autres services.

Russell est le conseiller en valeurs de la Catégorie (le « conseiller en valeurs »). Russell a conclu avec FRC et Russell Implementation Services Inc. (« RIS »), un membre du même groupe, des conventions de sous-conseiller visant la prestation de services à la Catégorie.

Russell est également le placeur principal de la Catégorie et détient les droits exclusifs lui permettant de placer et de coordonner le placement des actions de la Catégorie dans toutes les provinces et dans tous les territoires du Canada où celles-ci peuvent être vendues.

Russell reçoit des honoraires de gestion mensuels, calculés quotidiennement en fonction de la valeur liquidative moyenne de chaque série d'actions de la Catégorie et payés mensuellement.

Description des séries

La Catégorie offre des actions des séries B, E et F.

Les actions de série B comportent des frais de gestion annuels. Le courtier reçoit des commissions de suivi qui proviennent de ces frais. Les actions de série E comportent des frais de gestion moindres. Le courtier touche des commissions de suivi prélevées sur ces frais.

Les actions de série F sont offertes uniquement aux investisseurs qui participent à un programme intégré ou à un programme de services contre rémunération. Ces actions sont assorties de frais de gestion modiques. Elles ne prévoient le paiement d'aucune commission de suivi au courtier. Plutôt, chaque investisseur négocie des honoraires permanents distincts, payés directement au courtier.

Frais de gestion

Les frais de gestion annuels payés par la Catégorie correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chaque série, à l'exclusion des impôts applicables et des frais d'exploitation. Le pourcentage est présenté ci-après :

Série B	Série E	Série F
2,50 %	1,85 %	1,00 %

À partir de ces frais, Russell paie d'autres fournisseurs de services, dont les placeurs et les sous-conseillers. Les principaux services rendus, exprimés en pourcentage, sont présentés ci-après :

Pourcentage des frais de gestion

Catégorie fonds d'actions canadiennes Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Commissions de vente et de suivi	48 %
Conseil en valeurs et autres frais	52 %

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières concernant la Catégorie et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les exercices clos les 30 juin.

Actif net par action de la Catégorie¹⁾

Série B	2011	2010	2009*
Actif net au début de la période	12,31 \$	11,35 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités			
Total des produits	0,09 \$	- \$	- \$
Total des charges	(0,40) \$	(0,34) \$	(0,18) \$
Gains (pertes) réalisés de la période	0,62 \$	0,58 \$	0,22 \$
Gains (pertes) non réalisés de la période	1,87 \$	0,50 \$	3,01 \$
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²⁾	2,18 \$	0,74 \$	3,05 \$
Distributions			
Revenus de placement (sauf les dividendes)	- \$	- \$	- \$
Dividendes	(0,09) \$	- \$	- \$
Gains en capital	- \$	- \$	- \$
Remboursement de capital	- \$	- \$	- \$
Total des distributions annuelles³⁾	(0,09) \$	- \$	- \$
Actif net à la fin de la période	14,44 \$	12,31 \$	11,35 \$

Série E	2011	2010**
Actif net au début de la période	10,80 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités		
Total des produits	0,08 \$	- \$
Total des charges	(0,26) \$	(0,21) \$
Gains (pertes) réalisés de la période	0,60 \$	0,53 \$
Gains (pertes) non réalisés de la période	0,89 \$	(0,50) \$
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²⁾	1,31 \$	(0,18) \$
Distributions		
Revenus de placement (sauf les dividendes)	- \$	- \$
Dividendes	(0,08) \$	- \$
Gains en capital	- \$	- \$
Remboursement de capital	- \$	- \$
Total des distributions annuelles³⁾	(0,08) \$	- \$
Actif net à la fin de la période	12,74 \$	10,80 \$

Série F	2011	2010	2009*
Actif net au début de la période	12,70 \$	11,50 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités			
Total des produits	0,09 \$	- \$	- \$
Total des charges	(0,17) \$	(0,14) \$	(0,07) \$
Gains (pertes) réalisés de la période	0,65 \$	0,58 \$	0,22 \$
Gains (pertes) non réalisés de la période	1,88 \$	0,75 \$	2,97 \$
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²⁾	2,45 \$	1,19 \$	3,12 \$
Distributions			
Revenus de placement (sauf les dividendes)	- \$	- \$	- \$
Dividendes	(0,09) \$	- \$	- \$
Gains en capital	- \$	- \$	- \$
Remboursement de capital	- \$	- \$	- \$
Total des distributions annuelles³⁾	(0,09) \$	- \$	- \$
Actif net à la fin de la période	15,14 \$	12,70 \$	11,50 \$

* Du 27 octobre 2008 au 30 juin 2009

** Du 20 juillet 2009 au 30 juin 2010

1) Les renseignements présentés proviennent des états financiers annuels audités de la Catégorie.

- 2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été réinvesties dans des actions additionnelles de la Catégorie, à moins que l'actionnaire n'ait demandé un remboursement au comptant.

Ratios et données supplémentaires

Série B	2011	2010	2009*
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	42 695 \$	35 103 \$	24 057 \$
Nombre d'actions en circulation ¹⁾	2 956 829	2 851 211	2 119 445
Ratio des frais de gestion ²⁾	2,87 %	2,73 %	2,67 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	2,97 %	3,07 %	3,01 %
Ratio des frais d'opération (%) ³⁾	0,25 %	0,24 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	16,22 %	19,40 %	18,30 %
Valeur liquidative par action	14,44 \$	12,31 \$	11,35 \$

Série E	2011	2010**
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	4 023 \$	1 402 \$
Nombre d'actions en circulation ¹⁾	315 705	129 793
Ratio des frais de gestion ²⁾	2,20 %	2,05 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	2,30 %	2,33 %
Ratio des frais d'opération (%) ³⁾	0,25 %	0,24 %
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	16,22 %	19,40 %
Valeur liquidative par action	12,74 \$	10,80 \$

Série F	2011	2010	2009*
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	25 941 \$	20 754 \$	17 795 \$
Nombre d'actions en circulation ¹⁾	1 713 698	1 634 612	1 547 899
Ratio des frais de gestion ²⁾	1,23 %	1,16 %	1,10 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,33 %	1,44 %	1,44 %
Ratio des frais d'opération (%) ³⁾	0,25 %	0,24 %	0,20 %
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	16,22 %	19,40 %	18,30 %
Valeur liquidative par action	15,14 \$	12,70 \$	11,50 \$

* Du 27 octobre 2008 au 30 juin 2009

** Du 20 juillet 2009 au 30 juin 2010

- 1) Données fournies au 30 juin de l'exercice indiqué.
- 2) Le ratio des frais de gestion est obtenu à partir du total des charges de la période en question (à l'exclusion des commissions et des autres coûts d'opérations de la Catégorie), ce qui comprend les charges engagées indirectement en raison des placements de la Catégorie dans les Fonds sous-jacents, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
- 3) Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations de la Catégorie et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le calcul du ratio des frais d'opération exige qu'un fonds d'investissement qui effectue des placements dans les titres d'autres fonds d'investissement établisse ce ratio en tenant compte des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille imputables à ses placements dans chacun des Fonds d'investissement sous-jacents.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille de la Catégorie indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs de la Catégorie gère activement les placements de celle-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que la Catégorie achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus les coûts d'opérations payables par la Catégorie sont élevés, et plus il est probable qu'un actionnaire réalisera des gains en capital imposables pour la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Catégorie.

Catégorie fonds d'actions canadiennes Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Rendement passé

Le rendement passé représente le rendement historique de chaque série d'actions de la Catégorie. Ces renseignements ne sont fournis que pour montrer le rendement passé et ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur.

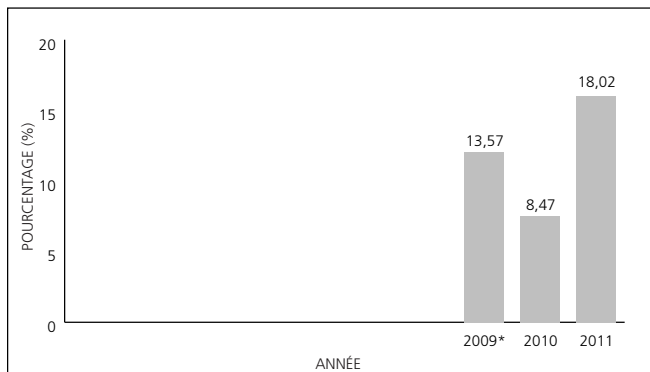
Les données sur le rendement supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des actions de même série de la Catégorie. Ce rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition et de rachat, des frais facultatifs, des impôts sur les bénéfices ni des frais versés directement à Russell ou au conseiller en placement de l'actionnaire qui auraient réduit le rendement ou la performance. Même si vos distributions ont été réinvesties, vous serez peut-être tenu de payer l'impôt sur ces distributions. Veuillez consulter votre conseiller fiscal.

Rendements annuels

Les graphiques ci-après présentent le rendement annuel de chaque série d'actions pour chacun des exercices clos les 30 juin. La date de début des activités indiquée dans la présente section est celle à laquelle les actions des séries ont été offertes initialement au public, tandis que celle présentée à la section « Faits saillants financiers » correspond à leur date d'établissement.

Ils montrent également la variation du rendement de la Catégorie d'une année à l'autre et indiquent, en pourcentage, la croissance ou la diminution d'un placement entre le premier jour et le dernier jour de chaque exercice.

Rendements annuels – Série B



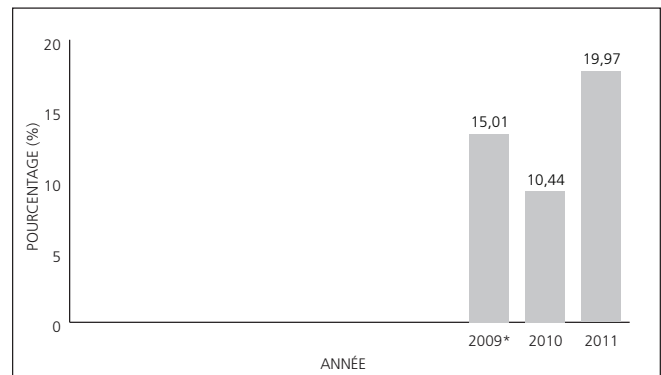
* Du 31 octobre 2008 au 30 juin 2009 (données non annualisées)

Rendements annuels – Série E



* Du 31 juillet 2009 au 30 juin 2010 (données non annualisées)

Rendements annuels – Série F



* Du 31 octobre 2008 au 30 juin 2009 (données non annualisées)

Rendements annuels composés

Les tableaux présentent l'historique des rendements annuels composés totaux des actions de la Catégorie, comparés au rendement de l'indice composé plafonné S&P/TSX (la « référence »).

Période close le 30 juin 2011

Rendements annuels composés	Depuis le 31 octobre 2008	Dernier exercice
Actions de série B ¹⁾	15,09 %	18,02 %
Actions de série F ¹⁾	17,14 %	19,97 %
Indice composé plafonné S&P/TSX ²⁾	15,73 %	20,87 %

Période close le 30 juin 2011

Rendements annuels composés	Depuis le 31 juillet 2009	Dernier exercice
Actions de série E ¹⁾	12,30 %	18,73 %
Indice composé plafonné S&P/TSX ²⁾	14,61 %	20,87 %

- 1) Déduction faite de tous les frais et charges payés par la Catégorie.
 - 2) L'indice composé plafonné S&P/TSX est un indice général du secteur économique qui représente environ 70 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes cotées à la Bourse de Toronto. L'indice composé plafonné S&P/TSX inclut toutes les composantes de l'indice composé S&P/TSX, dont les pondérations individuelles sont plafonnées à 10 %.
- Source : TSX © Copyright 2011 TSX Inc. Tous droits réservés.

Commentaire sur le rendement

Pour la période close le 30 juin 2011, la Catégorie a enregistré un rendement de 18,02 % (série B) comparativement à 20,87 % pour la référence. Une analyse du rendement de la Catégorie par rapport à la référence est présentée dans le rapport de la direction sur le rendement, sous la rubrique « Résultats ».

La référence est composée de différents titres. Il est impossible d'investir directement dans la référence, et cette dernière ne fait pas l'objet de charges, de frais ou de taxes. Tout placement dans des titres implique le paiement de frais ou de charges.

Catégorie fonds d'actions canadiennes Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Aperçu du portefeuille

25 principaux titres en portefeuille*

30 juin 2011

Pourcentage de la valeur liquidative de la Catégorie	
Banque Toronto-Dominion	7,1 %
Suncor Énergie Inc.	4,9 %
Banque Royale du Canada	4,6 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,9 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,0 %
Banque de Nouvelle-Écosse	2,5 %
Potash Corp. of Saskatchewan Inc.	2,5 %
Goldcorp Inc.	2,2 %
Agrium Inc.	2,2 %
Banque de Montréal	2,2 %
Ressources Teck Limitée	1,7 %
Magna International Inc.	1,5 %
Rogers Communications Inc.	1,5 %
La Société Canadian Tire Limitée	1,4 %
Financière Sun Life inc.	1,4 %
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	1,4 %
Research In Motion Ltd.	1,4 %
TELUS Corp.	1,3 %
Corporation Minière Inmet	1,2 %
Société aurifère Barrick	1,2 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,2 %
Société Financière Manuvie	1,2 %
Husky Energy Inc.	1,2 %
Open Text Corp.	1,2 %
Methanex Corp.	1,2 %

Valeur liquidative (en milliers de dollars)

72 637 \$

Remarque : Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds sous-jacent. Il est possible d'obtenir, sur notre site Web (www.russell.com/ca), une liste mise à jour dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre. Le prospectus ainsi que d'autres informations sur le Fonds sous-jacent peuvent être consultés sur www.russell.com/ca ou sur www.sedar.com.

Pondérations sectorielles*

30 juin 2011

Pourcentage de la valeur liquidative de la Catégorie	
Services financiers	29,3 %
Énergie	26,6 %
Matières premières	19,7 %
Biens de consommation discrétionnaire	5,9 %
Industries	5,4 %
Technologies de l'information	5,1 %
Services de télécommunications	3,8 %
Biens de consommation de base	2,4 %
Soins de santé	1,7 %
Services publics	0,1 %

* Ce sont les titres en portefeuille et les pondérations sectorielles du Fonds d'actions canadiennes Russell, le Fonds sous-jacent. La Catégorie est exposée à ces titres en portefeuille et pondérations sectorielles parce qu'elle investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts du Fonds sous-jacent.

100, King Street West
1, First Canadian Place, bureau 5900
Toronto (Ontario) M5X 1E4

www.russell.com/ca



Investissements Russell et son logo, LifePoints, Russell, Souverain et Programme d'investissement Souverain sont des marques déposées ou des marques de commerce de Frank Russell Company.

M07F PCG-CC-REG-055F (1 02/11)

